

PARTI LIBERTARIEN DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER

31 DÉCEMBRE 2025

PARTI LIBERTARIEN DU QUÉBEC

**ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2025**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

État des résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 9

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Établissement financier dans lequel sont déposées les sommes
recueillies

Cadre de référence relatif aux sources de financement et à l'utilisation
du financement.

Liste des personnes désignées pour effectuer la sollicitation.

Liste des électrices et des électeurs ayant versé une ou plusieurs
contributions et leur montant total.

Signature et déclaration du représentant officiel.

Signature et déclaration du chef du parti.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Parti Libertarien du Québec

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du **Parti Libertarien du Québec**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, et, pour l'exercice terminé à cette date, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À mon avis, les états financiers ci-joints du **Parti Libertarien du Québec** ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Je suis indépendant du parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers.

La direction est responsable de la préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le parti ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes canadiennes d'audit, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

J'identifie et j'évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçoit et met en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunit des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion ;

Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

J'acquiert une compréhension des éléments du contrôle pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du parti;

J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière;

Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du parti de poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments obtenus jusqu'à la date de mon rapport;

Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le parti à cesser son exploitation.

J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations financières et les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevé au cours de mon audit.

SYLVAIN ARSENAULT, CPA AUDITEUR. *

Original signé

Boucherville, le 23 avril 2026.

* Permis de comptabilité publique No A 111252

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
PRODUITS		
Contributions	263 \$	760 \$
DGEQ - Revenus d'appariement liés aux contributions	657	1 901
DGEQ - Allocations liées aux votes	345	338
Adhésions	65	40
Crédit pour frais d'audit	963	963
	2 293	4 002
CHARGES		
Honoraires	1 926	1 926
Frais judiciaires	452	-
Frais de bureau	34	
Frais bancaires	87	71
	2 499	1 997
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	(206) \$	2 005 \$

Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers

ÉTAT DE L' ÉVOLUTION DE L' ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 105 \$	3 100 \$
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	(206)	2 005
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	4 899 \$	5 105 \$

Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers

PARTI LIBERTARIEN DU QUÉBEC
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE

5.

	2025	2024
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	4 699 \$	5 518 \$
Débiteurs (note 3)	2 126	1 513
	6 825 \$	7 031 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 4)	1 926 \$	1 926 \$
ACTIF NET		
Actif net non affecté	4 899	5 105
	6 825 \$	7 031 \$

PARTI LIBERTARIEN DU QUÉBEC

Original signé

, Représentante officielle

Le

29/04/2026

Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	(206) \$	2 005 \$
Variations des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 5)	(613)	300
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE	(819)	2 305
ENCAISSE AU DÉBUT	5 518	3 213
ENCAISSE À LA FIN	4 699 \$	5 518 \$

Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

1. AUTORISATION

Le **PARTI LIBERTARIEN DU QUÉBEC** (le Parti), est un parti politique et a été autorisé par le Directeur Général des Élections du Québec, le 25 juillet 2022, en vertu de la Loi électorale du Québec.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie 111 du manuel de CPA Canada - Comptabilité.

Constatation des produits

Le Parti applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées; les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits découlant des campagnes de financement, d'adhésion et de renouvellement de cartes de membres sont constatés sur la base des encaissements, lorsque les campagnes ont lieu.

Les produits découlant des contributions sont enregistrés dans l'exercice auquel elles se rapportent et lorsqu'elles sont confirmées par le directeur général des élections du Québec.

Les revenus d'activités ou de manifestations à caractère politique sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel l'activité a lieu.

Les produits découlant des allocations de fonctionnement, des revenus d'appariement, des remboursements de dépenses électorales de même que le remboursement des frais d'audit sont comptabilisés dans l'exercice auxquels ils se rapportent, selon les directives du directeur général des élections du Québec.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider le Parti à assurer la prestation de ses services.

En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence importante sur la présentation des actifs et des passifs. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Flux de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que le Parti ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur lorsque le Parti devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les instruments financiers du Parti se composent des créances et des fournisseurs.

3. DÉBITEURS

	2025	2024
Compte à recevoir du DGEQ - Appariement	150 \$	375 \$
Crédit pour frais d'audit	1 926	963
Contributions à recevoir	50	150
Adhésions à recevoir		25
	2 126 \$	1 513 \$

Parti Libertain

CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT
Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, bulletin B-1
 Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

SOURCES DE FINANCEMENT						
Entités autorisées		Parti (audité)		Total \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées	N° de ligne au cadre de référence
Financement du directeur général des élections	Référence à la Loi électorale	Annuel \$	Électoral \$			
Allocations	Section I, ch. II Art. 82, et 82.1	-	-	-	0,0%	1S
Revenus d'appariement		Art. 82.2	-	-	-	0,0%
Remboursement des frais d'audit	Section IV, chap. II, Art. 112	-		-	0,0%	
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I		1 965,00	1 965,00	85,7%	
Montant total du financement du directeur général des élections		-	1 965,00	1 965,00	85,7%	
Revenus autonomes	Tableau I	328,00		328,00	14,3%	
Transferts des entités autorisées		-		-		
Montant total du financement du parti		328,00	1 965,00			
Financement total			2 293,00	2 293,00	100 %	

UTILISATION DU FINANCEMENT						
Dépenses		Parti (audité)		Total pour les entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées	
		Annuelles \$	Électorales \$			
Administration courante	Tableau II	2 499,00		2 499,00	109,0%	
Confection et diffusion de la publicité		-		-	0,0%	
Recherche, collecte et analyse de données		-		-	0,0%	
Coordination de l'action politique		-		-	0,0%	
Transferts aux entités autorisées		-		-		
Dépenses ayant trait aux élections				-	-	0,0%
Autres dépenses		-		-	-	0,0%
Total des dépenses du parti		2 499,00	-	2 499,00	109,0%	
Dépenses totales			2 499,00			
Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses			(206,00)	(206,00)		
Annuel(le) : (2 171,00) \$ Électoral(e) : 1 965,00 \$						
Variation du financement en fonction des postes du bilan						
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III		(819,00)	(819,00) \$	-35,7%	
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement à l'exception de la trésorerie			613,00	613,00 \$	26,7%	
Acquisition (disposition) des actifs à long terme				- \$	0,0%	
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme				- \$	0,0%	
Financement total utilisé			2 293,00	2 293,00 \$	100 %	

Déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

30/04/2026
 Date

Original signé
 Signature

Parti Libertain

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

TABLEAU I : REVENUS

	Parti audité (exercice courant)		Parti audité (exercice précédent)
	\$		\$
REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES			
<i>Avances et remboursements du directeur général des élections</i>	1 965,00		-
<i>Moins : remboursement d'avances excédentaires</i>	-		-
Total du remboursement des dépenses électorales	1 965,00		-
REVENUS AUTONOMES			
<i>Contributions</i>	263,00		-
<i>Adhésion (cartes de membres)</i>	65,00		-
<i>Revenus d'activités de financement (revenu de compensation)</i>	-		-
<i>Revenus d'activités politiques</i>	-		-
<i>Revenus accessoires</i>	-		-
<i>Remboursement de TPS et de TVQ</i>	-		-
<i>Intérêts gagnés</i>	-		-
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-		-
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-		-
Total des revenus autonomes	328,00		-
TRANSFERTS DES INSTANCES AU PARTI			
<i>Cession du remboursement des dépenses électorales</i>	-		-
<i>Autres revenus de transferts</i>	-		-
Total des transferts	-		-

TABLEAU II : DÉPENSES

	Parti audité (exercice courant)	Parti audité Dépenses préélectorales (exercice courant)	Parti audité (exercice précédent)
	\$	\$	\$
ADMINISTRATION COURANTE			
<i>Salaires et charges sociales</i>			
<i>Direction générale et personnel d'encadrement</i>	-		-
<i>Recrutement de membres et financement</i>	-		-
<i>Personnel administratif et informatique</i>	-		-
<i>Charges sociales</i>	-		-
Total partiel	-		-
<i>Honoraires et autres rémunérations</i>			
<i>Administration</i>	-		-
<i>Audit</i>	1 926,00		-
<i>Juridiques</i>	452,00		-
<i>Autres (préciser)</i>	-		-
Total partiel	2 378,00		-
<i>Locaux et frais afférents</i>			
<i>Loyer</i>	-		-
<i>Taxes foncières et assurances</i>	-		-
<i>Entretien et réparations</i>	-		-
<i>Chauffage et électricité</i>	-		-
<i>Amortissement des bâtiments et améliorations locatives</i>	-		-
<i>Perte sur la disposition d'immobilisation</i>	-		-
Total partiel	-		-
<i>Fonctionnement</i>			
<i>Télécommunications</i>	-		-
<i>Secrétariat et frais de bureau</i>	34,00		-
<i>Location et entretien du matériel</i>	-		-
<i>Frais de déplacement et de représentation</i>	-		-
<i>Amortissement du mobilier et du matériel</i>	-		-
<i>Amortissement des logiciels et des sites Web</i>	-		-
Total partiel	34,00		-
<i>Frais financiers</i>			
<i>Intérêts sur emprunts</i>	-		-
<i>Frais de service et d'administration</i>	87,00		-
Total partiel	87,00		-
<i>Autres (préciser)</i>	-		-
Total pour l'administration courante	2 499,00		-

TABLEAU II : DÉPENSES (suite)

	Parti audité (exercice courant)	Parti audité Dépenses préélectorales (exercice courant)	Parti audité (exercice précédent)	N° de ligne au cadre de référence pour dépenses préélectorales
	\$	\$	\$	
CONFECTION ET DIFFUSION DE LA PUBLICITÉ				
Publicité : journaux et périodiques	-	-	-	800P
Publicité : télévision	-	-	-	805P
Publicité : radio	-	-	-	810P
Publicité : médias sociaux et Internet	-	-	-	815P
Publicité : objets, écrits ou matériel publicitaire	-	-	-	820P
Diffusion d'un programme politique	-	-	-	825P
Salaires, charges sociales et honoraires professionnels	-	-	-	830P
Matériel promotionnel	-	-	-	835P
Relations publiques	-	-	-	840P
Autres (préciser)	-	-	-	845P
Total pour la confection et la diffusion de la publicité	-	-	-	
RECHERCHE, COLLECTE ET ANALYSE DE DONNÉES				
Sondages et études	-	-	-	860P
Constitution de banques données, modélisation et optimisation des moteurs de recherche	-	-	-	865P
Développement et acquisition de logiciels et sites Web	-	-	-	870P
Services d'appel aux électeur(-trices)	-	-	-	875P
Autres (préciser)	-	-	-	880P
Total pour la recherche, la collecte et l'analyse de données	-	-	-	
COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE				
Rémunération : salaires, honoraires et charges sociales	-	-	-	
Activités de financement	-	-	-	
Activités politiques	-	-	-	
Frais de participation : réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
Total partiel	-	-	-	
Dépenses liées à la campagne à la direction	-	-	-	
Moins : remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9°)	-	-	-	
Total partiel	-	-	-	
Total pour la coordination de l'action politique	-	-	-	
TRANSFERTS DU PARTI AUX INSTANCES				
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	
Autres dépenses de transferts	-	-	-	
Total des transferts aux entités autorisées	-	-	-	
DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS				
Transferts aux agent(e)s officiel(le)s	-	-	-	
Dépenses postélectorales	-	-	-	
Dépenses électorales attribuables aux agent(e)s officiel(le)s	-	-	-	
Moins : dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-	-	
dépenses électorales remboursées par les agent(e)s officiel(le)s	-	-	-	
fermeture du fonds électoral	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
Total des dépenses ayant trait aux élections	-	-	-	
AUTRES DÉPENSES				
Contributions non conformes d'un exercice précédent	-	-	-	
Amendes et pénalités	-	-	-	
Dons, cadeaux, soirées hommages, etc.	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
Total des autres dépenses	-	-	-	
Total des dépenses du parti	2 499,00	-	-	

TABEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

	Parti audité (exercice courant)		Parti audité (exercice précédent)
	\$		\$
Encaisse (découvert d'encaisse)	4 699,00		5 518,00
Petite caisse			
Placements encaissables sur demande			
Marge(s) de crédit bancaire			
Total de la trésorerie	4 699,00		5 518,00
Variation de la trésorerie			(819,00)

**PARTI LIBERTARIEN
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

ÉTABLISSEMENT FINANCIER - DÉPÔT DES SOMMES RECUEILLIES

Nom de l'établissement	Adresse de l'établissement	No du compte
Caisse Populaire Desjardins D'Alma	75, boul. St-Luc C.P. 367, Alma, Qc, G8B 5V8	

Nom du parti	Parti libéralarien du Québec		
Exercice financier du	1 ^{er} janvier 2025	au	31 décembre 2025

Établissement financiers où sont déposées les sommes recueillies (art. 115 1°)

Nom de l'établissement	Adresse de l'établissement (No, rue, app, ville et code postal)	No du compte
Cause populaire Alma	75 Blvd St-Luc, Alma, G8B 6W7	

Emprunts auprès d'un établissement financier ou d'une électricité ou d'un électeur (art. 115 6°)

Numéro	Nom, prénom et adresse du prêteur (No, rue, app, ville et code postal)	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde au début	Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde à la fin	Intérêts payés dans l'exercice
TOTAL				- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

Cautionnement (art. 115 4°)

Nom et prénom de l'électricité ou de l'électeur	Adresse du domicile (No, rue, app, ville et code postal)	Montant cautionné

Déclarations pour le rapport financier d'un parti autorisé**Signature et déclaration du représentant officiel ou de la représentante officielle**

Je, Charles Oliner
Prénom Nom

représentant(e) officiel(le) du parti politique autorisé Parti libertarien du Québec
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la *Loi électorale*.
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité avec les dispositions de la section II du chapitre II de la *Loi*.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la *Loi*.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du directeur général des élections ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants et aux dépenses électorales. L'allocation a également servi à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la *Loi*. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la *Loi*.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité de la représentante officielle ou du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88 (1) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

Original signé

Signature de la représentante officielle ou du représentant officiel

le

10 / 02 / 2026

Date

Signature et déclaration de la ou du chef de parti

Je, YANN ROSDY
Prénom Nom

chef du parti politique autorisé PARTI LIBERTARIEN DU QUÉBEC
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai pris connaissance des règles liées au financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions leur obligation de respecter les règles liées au financement.
3. J'ai pris connaissance des pratiques de sollicitation de mon parti et je juge qu'elles sont conformes à la Loi.
4. J'ai transmis à la représentante officielle ou au représentant officiel toute l'information financière lui permettant de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements requis sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel.
7. Je confirme qu'à ma connaissance, la représentante officielle ou le représentant officiel a réalisé son mandat conformément à la Loi.

Original signé

Signature de la ou du chef de parti

le

12/2/26

Date